



Sébastien Guy

Associé | Montréal

sebastien.guy@blakes.com

Montréal: 514-982-4020

Sébastien est un avocat chevronné en insolvabilité et fournit des conseils à diverses sociétés sur tous les aspects des restructurations, des acquisitions en contexte d'insolvabilité, des mises sous séquestre et d'autres types de réalisations de garantie. En outre, il conseille des sociétés débitrices, des créanciers garantis et non garantis, des acquéreurs d'actifs d'entreprises en difficulté financière, des contrôleurs et des syndicats ainsi que d'autres parties visées par les questions d'insolvabilité commerciale.

Sébastien exerce également en litige commercial, particulièrement en droit des sociétés et des valeurs mobilières.

MANDATS RETENUS

Sébastien a notamment :

- agi pour le compte d'American Apparel dans le cadre de sa restructuration au Canada en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « LFI »);
- conseillé Bloom Lake General Partner Limited et divers membres de son groupe possédant l'une des mines de minerai de fer les plus importantes au Canada, quant à des procédures entamées sous le régime de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (la « LACC »);
- agi pour le compte d'un fournisseur de financement alternatif, quant à des procédures entamées sous le régime de la LACC relativement à sa dette totale de 113 M\$ CA;
- représenté Énergie RB Inc. et Québec Lithium Inc., sociétés exploitant des mines d'iode et de lithium, pour ce qui est de leurs procédures engagées aux termes de la LACC;
- agi pour le compte d'une société amiantifère dans le cadre de procédures en vertu de la LACC en lien avec la reconnaissance au Canada de ses procédures de restructuration américaines;
- conseillé des exploitants d'hôtels au sujet de leur restructuration sous le régime de la LFI;
- représenté des sociétés ouvertes dans le cadre de l'obtention de l'approbation de plans d'arrangement aux termes de la LACC.
- représenté une société minière ouverte dans le cadre de l'approbation du premier plan d'arrangement conclu aux termes de la nouvelle *Loi sur les sociétés par actions* (Québec);
- représenté une société de redevances désirant obtenir la reconnaissance d'une redevance dérogatoire dans le cadre d'une procédure d'insolvabilité mettant en cause des sociétés minières;
- représenté divers créanciers et débiteurs dans le cadre d'importants dossiers de restructuration;

- assuré la défense d'une société minière dans le cadre d'une procédure d'arbitrage relativement à l'interprétation d'une convention d'option;
- représenté des institutions financières dans le cadre de la réalisation de leurs garanties;
- représenté des sociétés ouvertes et des actionnaires dissidents dans le cadre de courses aux procurations.

PRIX ET RECONNAISSANCE

Sébastien est reconnu comme un avocat canadien de premier ordre par les publications suivantes :

- *The Best Lawyers in Canada* (2017-2019 : litige en droit commercial et des sociétés, insolvabilité et restructuration financière; 2016 : insolvabilité et droit de la restructuration financière);
- *IFLR1000: The Guide to the World's Leading Financial LawFirms 2019* (restructuration et insolvabilité – éminent avocat);
- *Benchmark Canada: The Definitive Guide to Canada's Leading Litigation Firms and Attorneys* (2018 : étoile en litige – Canada : arbitrage, droit commercial, droit de l'aviation et valeurs mobilières; 2015 et 2016 : étoile en litige – Canada, insolvabilité; étoile provinciale en litige – Québec, arbitrage, droit commercial, valeurs mobilières et autres – aviation; 2014 : étoile en litige – Canada, insolvabilité; étoile provinciale en litige – Québec, arbitrage, droit commercial, valeurs mobilières);
- *The Canadian Legal Lexpert Directory 2018* (litige en insolvabilité et restructuration financière).

PUBLICATIONS

[Coauteur: La Cour d'appel du Québec se penche sur la légitimité du vote d'un créancier](#)

Bulletin Blakes – Restructuration et insolvabilité, 21 février 2019.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Sébastien est membre du Barreau de Montréal, du Barreau du Québec, de l'Association du Barreau canadien et de la Turnaround Management Association (section de Montréal). Il est également membre du conseil d'administration de l'Association cycliste en développement des affaires (ACDA) et de la Fondation Collège André-Grasset.

FORMATION

Admis au Barreau du Québec – 1998

LL. B., Université de Montréal – 1997